

► Des réunions de quartier constructives

Chaque année, les réunions de quartier sont l'occasion pour les riverains et des représentants des élus et des services municipaux d'aborder les sujets qui les touchent. Après un exposé des réalisations et des projets en cours, le Maire donne la parole aux habitants. Tous les sujets sont abordés librement pourvu qu'ils concernent l'intérêt général. C'est alors que se confrontent le plus souvent réalités de terrain et rumeurs infondées.

► Le public fidèle au rendez-vous



"Vivre mon quartier", jeudi 28 septembre 2006

Le Maire, ses adjoints et principaux Directeurs de services ont rencontré successivement les riverains des quartiers de Vivre mon quartier (ex Vieux Montrouge), du Village Jean Jaurès, des Portes de Montrouge (péri-Brossolette), de Interlude/Aristide Briand (quartier Est), du Haut-Mesnil Grand Sud et Le Parc (ex Buffalo-Ferry) respectivement les 28 septembre, 3, 5, 10, 11 et 18 octobre.

Le plus souvent, les riverains se sont exprimés sur des sujets qui les interpellent comme le stationnement, leur volonté de préserver le cadre de vie de la commune, le devenir du site Schlumberger, la réouverture prochaine de la piscine, etc.

Nous vous proposons un jeu de questions-réponses synthétisant les thèmes d'intérêt général abordés, tour d'horizon que nous poursuivrons dans notre prochain numéro.

Le Maire a tous les pouvoirs.

FAUX. Contrairement aux idées reçues, le Maire n'a pas tous les pouvoirs. Il est certes le président de l'exécutif de sa

commune mais ne peut s'immiscer dans les compétences du département, de la région ou encore de l'État... même si la commune est amenée parfois à prendre en charge certains travaux minimes qui ne relèvent pas de ses attributions. Par exemple, le Conseil Général est prêt à installer un feu tricolore afin de sécuriser le carrefour à l'angle des avenues de la République et Marx Dormoy à condition que la Ville de Montrouge en finance la moitié ! Notre régie voirie est parfois amenée à nettoyer les trottoirs des boulevards domiciliés sur Paris 14^{ème} (Romain Rolland et du Docteur Lannelongue) pour que les entreprises comme Pfizer puissent proposer un accueil soigné à leurs visiteurs...

Même si le Maire doit appliquer la loi, la sécurité relève de l'État et il est souvent dépendant des policiers nationaux appelés à des tâches jugées souvent prioritaires par leur hiérarchie. Pourtant, l'incivilité et les actes de petite délinquance au quotidien empoisonnent l'existence de nos concitoyens et participent au sentiment d'insécurité. La Ville n'a pas davantage le droit de faire de travaux dans une résidence privée

quand les habitants sont confrontés à des trafics dans les recoins et entrées dérobées mais elle peut proposer des solutions en conseillant de fermer ces endroits tentants pour les fauteurs de trouble.

Les aménagements urbains sont lancés sans concertation.

FAUX. La Ville organise régulièrement des réunions de concertation avec les riverains afin d'examiner les désirs des uns et des autres avant de faire des travaux : création de passages surélevés, réfection de voirie, plantation d'arbres, etc.

Site de "Schlumberger" : les Montrougiens ne seraient pas informés.

FAUX. La Ville vous informe d'autant plus aisément que le départ de Schlumberger représente un manque à gagner de 2,5 millions d'euros annuels de taxe professionnelle. La société rénove actuellement 60 000 m² de bureaux et négocie pour le reste avec une grande entreprise multinationale. Pour les enquêtes publiques, c'est le commissaire enquêteur qui peut recevoir les personnes qui veulent être informées. En outre, le conseil municipal en débat et un compte rendu est rendu public.

Tant que l'enquête publique n'est pas terminée et n'a pas permis d'obtenir des remarques du public, l'architecte ne peut réaliser son projet. Quand c'est le cas, le commissaire enquêteur (nommé par le tribunal) fait une synthèse personnelle et transmet le tout au conseil municipal qui suit généralement ses recommandations, le propriétaire du terrain a les conditions de construc-



“Village Jean Jaurès”, mardi 3 octobre 2006

tibilité (emprise au sol, hauteur) et peut demander à son architecte de dessiner un projet. Il y a par exemple une enquête concernant le site de Schlumberger : pour dégager plus d'espace en cœur d'îlot et agrandir l'espace vert, la constructibilité est reportée aux deux extrémités du grand L mais il n'y a pas pour l'instant de projet. La Ville vous en informera dès qu'il sera fait.

Révision du PLU : il est encore temps de faire des remarques.

VRAI. Le calendrier est le suivant : la concertation à propos du Plan Local d'Urbanisme s'achèvera d'ici la fin de l'année. La Ville réunit au besoin toutes les parties qui ont des points de désaccord. Une réunion publique est prévue le 9 novembre. L'approbation du PLU devrait avoir lieu d'ici la fin du 1er semestre 2007.

Selon les règles de constructibilité du Plan d'Occupation des Sols qui est très ancien et très compliqué (mais qui sera bientôt remplacé par le PLU), la hauteur dépendait de la largeur de la voie, ce qui explique qu'il y ait même des immeubles de 13 étages. Dans le prochain PLU, il est prévu de tenir compte de la hauteur des immeubles voisins.

Les travaux du nouveau centre culturel devraient commencer en 2007.

VRAI. Les travaux de création du futur Centre Culturel et de Congrès qui doit intégrer l'ancien centre administratif, devraient débuter en juin 2007. À terme, sont prévus au sous-sol, un auditorium de 250 places qui pourrait accueillir la compagnie Blin notamment, une salle d'exposition de 1 300 m² en rez-de-chaussée, un théâtre disposant d'une cage de scène digne de ce nom et

deux jauges de 500 et 940 places selon la configuration souhaitée avec cabine de traduction simultanée, salles de restaurant, etc. Un investissement de plus de 15 millions d'euros.

Les anciens ateliers municipaux seront vendus.

FAUX. Le personnel des ateliers municipaux ont déménagé mais ce sont les jardiniers de la Ville qui vont disposer des locaux notamment pour stocker ce qui est aujourd'hui entreposé tant bien que mal au stade municipal.

La piscine municipale n'est pas encore ouverte à cause de la mairie.

FAUX. Les travaux de la piscine ont pris beaucoup de retard à cause des entreprises. Après la démolition du carrelage, de la structure du bassin, des difficultés techniques imprévues sont apparues et bien d'autres... notamment le désamiantage a été plus long que prévu (des pénalités ont été appliquées), le plombier titulaire du marché a stoppé les travaux, l'entreprise de peinture a été mise en liquidation judiciaire, etc. La Ville rencontre tous les mois les différents corps de métier pour faire le point. Le Maire est avisé régulièrement de la présence effective du personnel sur le

chantier. C'est un véritable feuilleton dont on ne connaît pas le nombre d'épisodes à rebondissements. L'équipement pourrait néanmoins être livré au cours du 1^{er} trimestre 2007. Tout le monde souffre de ce retard mais le résultat sera certainement à hauteur des espérances : hammam, jacuzzi, fitness, etc.

Le projet d'aménagement de la N20 est “au point mort”.

VRAI. Depuis le 1er janvier 2006, la N20 étant devenue une départementale, est tombé à l'eau le projet bâti par les communes traversées par cette artère accidentogène réunies au sein d'un comité d'axe. Ce projet prévoyait un certain nombre d'aménagements comme un couloir de bus en axial ou un feu à hauteur de la rue d'Estienne d'Orves afin de “casser la vitesse” des véhicules et plus particulièrement des motos. Nous n'avons pas renoncé à ce feu tricolore: malheureusement, aucune date n'a été évoquée par le Conseil Général. Le projet initial sera-t-il repris en partie ? L'avenir nous le dira.

L'église Saint-Jacques est classée.

VRAI. Les rumeurs, l'an dernier, de démolition de l'église Saint-Jacques n'étaient pas fondées comme l'a confirmé le classement de l'édifice à l'inventaire des monuments historiques. C'est son mode de construction et ses fresques qui l'expliquent. Et c'est par ce classement que la Ville compte obtenir des subventions d'État de la DRAC pour son entretien. Rappelons que le devis en 2005 portant sur les réparations à effectuer sur le bâtiment se montait à 4 millions d'euros.



“Portes de Montrouge”, jeudi 5 octobre 2006

Une maternelle et un square en projet aux Portes de Montrouge.

VRAI. La ZAC des Portes de Montrouge n'est pas terminée. Il est entre autre prévu un jardin public d'inspiration toscane de 3 800 m² face à la rue Pasteur ainsi qu'une école maternelle... Les négociations avec le SAMU Social et la Ville de Paris retardent depuis plusieurs années la construction de cet équipement scolaire.

Il existe un nouveau service de Réglementation Urbaine.

VRAI. Ce service est le fruit de la réunion de la Police Municipale, des ASVP, des agents de salubrité, des inspecteurs de voirie, des gardiens de square...

La médiathèque dispose de plus de 100 000 supports.

VRAI. Plus de 110 000 supports, 2 300 CD, 1 200 DVD, 230 revues, sont disponibles à la médiathèque qui permet aussi l'accès à Internet, dispose d'un atelier multimédia et d'un nouveau logiciel de recherche de collections très convivial. Pour ceux qui ne connaissent pas encore cet équipement moderne et agrandi de 600 m² ou qui avait pour seule référence l'ancienne bibliothèque municipale, ils sont invités à découvrir les nouvelles possibilités qui s'offrent à eux.

Les bancs sont enlevés ou remis à la demande.

VRAI. En effet, les bancs étant facteurs d'attroupements multiples, certains riverains demandent leur suppression. En revanche, des personnes âgées notamment, réclament leur réinstallation. C'est une histoire sans fin que seule la Police Nationale, dépositaire du maintien de l'ordre, doit résoudre. Elle ne le fait pas toujours faute de moyens matériels et humains. Cependant divers aménagements de voirie qui sont de la compétence de la commune (chicanes, barrières et obstacles divers) ont été posés par la Ville pour réduire les nuisances en tous genres.

Il y a plus de verdure à Montrouge.

VRAI. Les derniers questionnaires du PLU ont montré l'attachement des Montrougiens au cadre de vie. La Municipalité en est consciente depuis longtemps, poursuivant sa politique de création de jardins d'angle à partir d'acquisitions de la moindre parcelle. Des projets existent aux angles suivants : Barbusse-Jean Jaurès, Périer-Ginoux, Raymond-Descartes.

Montrouge vise aussi l'obtention de la 3^{ème} fleur au Concours Régional des villes fleuries. Pour y parvenir, les services des espaces verts ont notamment multiplié par deux les massifs dans tout Montrouge et installé 150 jardinières supplémentaires, rue Gabriel Péri, avenue Jean Jaurès, square des États-Unis... à la satisfaction générale. L'obtention de la 3^{ème} fleur ne passe pas seulement par des critères floraux mais aussi par des critères de propreté.

Le nettoyage est moins bruyant.

VRAI. En adoptant le lavage systématique des trottoirs depuis 2003, Montrouge est parvenue à des résultats satisfaisants en terme de propreté. Les nuisances sonores occasionnées par les souffleuses, laveuses et autres véhicules de nettoyage ont été atténuées par du calfeutrage et le bridage des moteurs même si des progrès restent à faire en la matière. Une machine dite du 3^{ème} millénaire répondant à ces objectifs écologiques, a également été mise en fonction pour des tests.

Il n'existe pas de projet intercommunal de collecte des ordures ménagères.

FAUX. Le souhait du Maire de Montrouge est d'uniformiser la collecte entre Châtillon et Montrouge dès que le contrat qui lie la Ville de Châtillon avec la société privée qui y effectue le ramassage s'achèvera. Montrouge est encore l'une des rares communes des Hauts-de-Seine à effectuer cette mission en régie, en clair, par du personnel communal.

Les trottoirs devant le marché Victor Hugo restent sales.

VRAI, mais cela n'est pas de la faute du service voirie : c'est au délégataire du marché que revient ce travail qui n'est malheureusement pas effectué comme il faudrait. Ce contrat de délégation de service public doit s'achever fin 2006.

Stationnement anarchique : la Ville agit !

VRAI. La Police Municipale ne peut procéder à l'enlèvement des voitures ventouses dans les zones non payantes qu'au bout de 7 jours consécutifs de stationnement. Les ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) qui sont reconnaissables à leur blouson grenat, n'ont le droit de verbaliser les véhicules qu'en stationnement réglementé. Seuls les policiers municipaux sont habilités à verbaliser le stationnement gênant en zone non payante, non réglementée. Or, les policiers municipaux sont difficiles à recruter et surtout à conserver. Montrouge dispose à l'heure actuelle de 6 policiers municipaux.



"Interlude Aristide Briand", mardi 10 octobre 2006

► Associations de quartier : quel dynamisme !

Nos associations de quartier sont très actives et rivalisent de bonnes initiatives. Grâce à elles et à votre participation, vide greniers ou Beaujolais Nouveau deviennent de véritables institutions.

Vide greniers de rentrée : les quartiers font bon commerce



Vide grenier "Vivre mon quartier"

Les chineurs ne savent plus où donner de la tête. La rue Théophile Gautier, le boulevard du Général de Gaulle et la place Jules Ferry ont été animés par des vide-greniers d'arrière-saison, le 3 septembre sur le périmètre de l'association "Vivre mon quartier" (anciennement Vieux Montrouge), le 17 septembre sur le secteur d'Interlude et dans le quartier du Parc (ex Buffalo-Ferry) le 1^{er} octobre. Certains riverains avaient vidé leurs caves, greniers et armoires d'objets qui y dormaient, dénichant parfois des petits trésors, d'autres ont trouvé leur bonheur dans ces étalages de plein air.



Vide grenier "Portes de Montrouge"

Un patrimoine industriel riche

L'association de quartier le Parc (ex Buffalo-Ferry) a emmené ses adhérents à une visite guidée le mercredi 17 mai dernier sur le thème "Présent et Passé du Patrimoine Industriel Montrougien". Christophe Gastard, Master Patrimoine Industriel Université d'Artois à Arras, leur a fait faire un parcours passionnant :

- le matin, le Papier d'Arménie avec Madame Schwartz, manager de cette entreprise en pleine évolution : comment se fabrique et se vend dans le monde entier ce produit parfumé ?

- déjeuner convivial dans les salles de la Chapelle St Luc : présentation de l'ancien Parc de Montrouge par Patrick Vauzelle, emplacement actuel du quartier Buffalo-Ferry qui s'étend jusqu'à l'avenue de la République, d'où la nouvelle dénomination de ce quartier.

- l'après-midi, promenade et historique détaillés de Christophe Gastard :

"Coopérative la Montrougiennne", "L'usine de papier fantaisie", "Confiserie Le Chien qui saute", "Compagnie des Compteurs Schlumberger", "Lion Noir", "Draeger, la grande famille d'imprimeurs"... et l'on se sépara dans l'attente de la visite guidée 2007.

Contacts : Permanences le samedi matin 10h-12h (hors vacances scolaires) 61 place Jules Ferry 92120 Montrouge.

A noter sur vos agendas :

Interlude entre esprit et spiritueux

Les prochaines séances des cafés-philos se tiendront les vendredis 17 novembre et 12 janvier, de 20h30 à 22h00. "Je séduis, donc j'existe ?" " Pourquoi on s'habille ?" ... tous les sujets proposés peuvent être débattus autour d'un café.

Vendredi 1^{er} décembre : soirée "Découvertes des vins" sur le thème du champagne. Découvrez les méthodes de dégustation et approfondissez vos connaissances dans une ambiance conviviale. Inscriptions lors des permanences au 11-13 bd du Général de Gaulle, tous les vendredis de 18h30 à 19h30 ou par courrier à l'adresse d'Interlude 10-12 Bd Général de Gaulle à Montrouge - Réservation obligatoire une semaine avant la date de la séance. Pour toutes précisions <http://interlude92.free.fr> ou contacts : interlude92@ifrance.com ou au 01 46 12 92 51.

Fête du Beaujolais Nouveau le 16 novembre



L'association de quartier Portes de Montrouge (ex Péri-Brossolette) vous invite à participer à sa Fête du Beaujolais Nouveau le jeudi 16 novembre à partir de 19 h à la salle du Bar (une appellation de circonstance) au 1^{er} étage du Théâtre de Montrouge. En plus du célèbre breuvage, vous pourrez déguster une assiette de charcuterie. Renseignement au 06 73 06 83 10.

Association Haut-Mesnil Grand Sud

Venez faire vos emplettes pour vos enfants en vue de Noël ou exposez les jouets et jeux que vos enfants n'utilisent plus. Cela fera des heureux et vous pourrez faire de bonnes affaires. Donc, rendez-vous le samedi 18 novembre après-midi pour le vide greniers spécial enfants dans la salle du 103, rue Maurice Arnoux.

Renseignements et inscriptions au 06 63 35 70 33.

